SÉANCE DU 13 JANVIER 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 13 janvier 2025 à 16 h 15, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

CARON, Guy maire Rimouski SAVOIE, Robert maire Saint-Valérien

ST-PIERRE, Francis préfet Saint-Anaclet-de-Lessard

THÉRIAULT, Julie mairesse Saint-Marcellin

VIEL, Claude maire Saint-Eugène-de-Ladrière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 16 h 20.

CA25-001 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA25-002 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes : 182 238,96 \$
Total des dépenses préautorisées : 250 790,86 \$

GRAND TOTAL: 433 029,82 \$

CA25-003 / AUTORISATION DE SIGNATURE / QUITTANCES

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer les quittances relatives au dossier de prêt 5216-53-002 octroyé par le *Fonds local solidarité MRC de de Rimouski-Neigette* (FLS).

AUTRES

CA24-004 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 21.	
FRANCIS ST-PIERRE Préfet	JEAN-MAXIME DUBÉ Dir. gén. et grefftrés.